

# VILLE DE MAISONS-LAFFITTE

78605 CEDEX – YVELINES

-----

Le 27 mars 2019

## Présentation synthétique du budget Primitif 2019

### INTRODUCTION

\*\*\*\*\*

Malgré un contexte financier contraint et incertain, Maisons-Laffitte garde le cap grâce à une gestion rigoureuse et dynamique.

Après cinq années de stabilité des taux des taxes ménages et grâce à une bonne gestion, la Commune baisse de 4,4% le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour neutraliser notamment la revalorisation annuelle des bases prévue par la loi de finances pour 2019.

Le budget primitif 2019 s'inscrit dans la continuité des engagements pris depuis ces dernières années :

- Poursuivre la maîtrise des charges de personnel et de fonctionnement courant,
- Renforcer l'action de certains services à la population : recrutement de nouveaux policiers municipaux pour assurer une présence en soirée notamment, extension des horaires d'ouverture du centre aquatique,
- Maintenir les actions en faveur des familles,
- Investir pour accroître l'attractivité de la Commune :
  - ✓ sur le volet culturel : poursuite des études pour la réhabilitation du Centre lanchelevici, création d'un espace culturel sur le site actuel de la salle Malesherbes,
  - ✓ sur le volet sportif : construction d'un nouvel équipement sportif,
- Investir pour améliorer le cadre de vie des habitants
- Entretien le patrimoine de la ville pour maintenir des équipements de qualité.

La Commune maintient son soutien actif au tissu associatif local. Les subventions aux associations progressent en 2019 notamment afin de soutenir la crèche Duverdy.

→ TABLEAUX DE SYNTHÈSE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Libellé	BP 2019	Libellé	BP 2019
Charges à caractère général (chap. 011)	9 510 440	Produits des services (chap. 70)	6 129 350
Charges de personnel et frais assimilés (chap. 012)	18 930 000	Impôts et taxes (chap. 73)	28 505 310
Atténuations de produits (chap. 014)	4 211 188	Dotations, subvention (chap. 74)	4 772 773
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	2 870 694	Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	1 759 372
		Atténuations de charges (chap. 013)	309 000
<b>Total des dépenses de gestion courantes</b>	<b>35 522 322</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>41 475 805</b>
Charges financières (chap. 66)	96 530	Produits exceptionnels (chap. 77)	1 300
Charges exceptionnelles (chap. 67)	1 547 740	Résultat de fonctionnement reporté (R 002)	5 700 000
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>37 166 592</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>47 177 105</b>
Virement à la section d'investissement (chap. 023)	8 741 013	Opération d'ordre de transfert entre sections (chap. 042)	130 500
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap. 042)	1 400 000		
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>10 141 013</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>130 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>47 307 605</b>	<b>TOTAL</b>	<b>47 307 605</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Reports	BP 2019	Libellé	Reports	BP 2019
Immobilisations incorporelles (chap. 20)	193 962,79	1 363 760	Subventions d'investissement (chap. 13)	494 032	161 826
Subventions d'équipement versées (chap. 204)		187 000	Dotations, fonds divers (chap. 10)		1 110 000
Immobilisations corporelles (chap. 21)	3 257 451,61	7 352 329	Excédents de fonctionnement capitalisés (chap. 10)		6 732 587
Immobilisations en cours (chap. 23)	738 675,42	13 838 028,02	Dépôt et cautionnement reçus (chap.16)		5 000
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 190 089,82</b>	<b>22 741 117,02</b>	Produits des cessions (chap. 024)		68 500
Dotations, fonds divers (chap. 10)		8 300	Résultat d'investissement reporté (R 001)		9 100 241,78
Emprunts et dettes (chap. 16)		729 593	Opération pour compte de tiers		15 000
Autres immobilisations financières (chap. 27)		13 600			
Opérations pour compte de tiers		15 000			
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 190 089,82</b>	<b>23 507 610,02</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>494 032</b>	<b>17 193 154,78</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap. 040)		130 500	Opération d'ordre de transfert entre sections (chap. 040)		1 400 000
Opérations patrimoniales (chap. 041)		195 000	Opérations patrimoniales (chap. 041)		195 000
			Virement de la section de fonctionnement (chap. 021)		8 741 013
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>325 500</b>	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>10 336 013</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 190 089,82</b>	<b>23 833 110,02</b>	<b>TOTAL</b>	<b>494 032</b>	<b>27 529 168,84</b>
<b>TOTAL BP 2019 + Reports</b>	<b>28 023 199,84</b>		<b>TOTAL BP 2019 + Reports</b>	<b>28 023 199,84</b>	

# I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## 1.1 Evolution des dépenses de fonctionnement hors autofinancement :

en €uros

DEPENSES	2016	2017	2018	2019	%17/16	%18/17	%19/18
Dépenses courantes (chap 011)	8 377 640	8 540 424	9 453 501	9 510 440	1,94%	10,69%	0,60%
Personnel (chap 012)	18 657 649	18 755 330	18 755 000	18 930 000	0,52%	0,00%	0,93%
Frais financiers (chap 66)	108 000	95 500	116 721	96 530	-11,57%	22,22%	-17,3%
Subventions / contingents (chap 65)	2 615 453	2 491 760	2 641 772	2 870 694	-4,73%	6,02%	8,67%
Atténuations de produits (chap 014)	3 869 029	4 060 688	4 210 688	4 211 188	4,95%	3,69%	0,01%
Charges exceptionnelles (chap 67)	1 172 629	1 218 515	1 128 939	1 547 740	3,91%	-7,35%	37,10%
<b>TOTAL</b>	<b>34 800 400</b>	<b>35 162 217</b>	<b>36 306 621</b>	<b>37 166 592</b>	<b>1,04%</b>	<b>3,25%</b>	<b>2,37%</b>

L'analyse, par grandes masses, des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2019, appelle les remarques ci-après :

→ **Des dépenses courantes contenues** qui progressent néanmoins très légèrement de 0,6 % (soit + 57 K€), sous l'effet notamment :

- de la passation d'un contrat de désherbage du cimetière (+21 K€) avec une entreprise extérieure.
- de la hausse des dépenses de nettoyage des locaux suite à l'extension des horaires d'ouverture de la piscine (+50 K€)
- du renouvellement pour une période de trois ans de l'abonnement pour la sécurisation des données (+ 35 K€). Tous les trois ans, le budget enregistre une hausse qui permet en fait sur la durée de réaliser des économies.

D'autres dépenses seront elles en diminution et notamment les dépenses de restauration scolaire. Le retour à la semaine de 4 jours a fait diminuer la fréquentation de la restauration scolaire municipale tout particulièrement le mercredi. Les dépenses d'achat de repas devraient donc diminuer en 2019 de l'ordre de 60 000 € soit 10 % de leur montant en 2018 (600 K€).

→ **Des dépenses de personnel qui progressent aussi très légèrement sous l'effet de contraintes exogènes.** Ce poste est décrit plus précisément en page suivante.

→ Les **intérêts de la dette** diminuent (- 20 K€) corrélativement à la baisse de l'encours de dette de la Commune.

→ Le **poste subventions – contingents versés.** Il évolue avec notamment :

- l'augmentation de la contribution versée au CCAS (+160 K€). Cette augmentation exceptionnelle qui concernera seulement l'année 2019 est essentiellement liée à des dépenses de personnel (agents du SSIAD non transférés au groupe VIVALTO) et des mouvements d'inventaire et d'amortissement.
- la réévaluation de la subvention à la crèche associative Duverdy suite à l'avenant à la convention de partenariat voté lors du conseil municipal de juin 2018. Cette subvention s'élève désormais à 387 925 € (soit + 72 K€ de plus qu'en 2018).

- Le **poste atténuations de produits** est stable.
- Les **charges exceptionnelles** concernent essentiellement le versement à la Société d'Economie Mixte de la Commune (SAEM) de la première part de la subvention pour surcharge foncière pour l'opération Guynemer/Solférino, Résidence Arnaud Beltrame à hauteur de 1 500 000 €.

## 1.2 Les dépenses de personnel :

En 2019, les dépenses de personnel s'élèveront à 18 930 000 € contre 18 755 000 € en 2018.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des trois derniers exercices et poursuit les objectifs suivants :

### → **Maîtrise des dépenses malgré des contraintes exogènes importantes :**

- Suspendu en 2018, le parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR) est réactivé. Cette mesure aura un impact sur les grilles indiciaires de l'ensemble des agents. Le coût pour la Commune est évalué à 100 000 €
- Le GVT est évalué à 90 000 €

### → **Garantir aux agents des conditions de travail de qualité**

Cet objectif guide les décisions prises par la Commune et cet intérêt se décline notamment dans le domaine de la prévention et formation. Des crédits supplémentaires sont inscrits (+ 8 000 €).

Les projets innovants de la Ville en terme de prévention consistent en le développement d'activités sportives sur la pause méridienne, des accompagnements personnalisés sur site pour garantir aux agents l'exécution de gestes doux et non traumatisants pour la santé.

La Commune aide également financièrement les agents qui ont souscrit aux contrats santé et prévoyance proposés par le CIG. La participation de la Commune sera revue à la hausse de la façon suivante :

- Mutuelle santé : + 1,50 € (participation réévaluée à 10 €)
- Prévoyance : + 6 € (participation réévaluée à 12 €)

### → **Rendre un service performant pour répondre aux besoins de la population**

La Commune souhaite créer des postes dans différents secteurs pour répondre aux problématiques de chacun notamment :

- **Domaine de la sécurité :** la Police municipale travaille actuellement en journée et vu le retrait de la Police nationale, la commune prévoit la création de 3 nouveaux postes de gardiens. Au gré des recrutements, les plages horaires des brigades seront élargies en soirée notamment.
- **Domaine éducatif :** Un renfort de deux animateurs dans les écoles pour accueillir deux enfants handicapés.

## II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

en euros

RECETTES	2016	2017	2018	2019	%17/16	%18/17	%19/18
Impôts et taxes (chap 73)	27 383 522	28 143 285	28 151 732	28 505 310	2,77%	0,03%	1,26%
Dotations et participations (chap 74)	5 281 493	4 709 892	5 056 553	4 772 773	-10,8%	7,36%	-5,61%
Produits des services (chap 70)	4 693 850	4 946 495	5 969 945	6 129 350	5,38%	20,69%	2,67%
Produits de gestion courante (chap 75)	1 067 654	1 106 344	1 706 783	1 759 372	3,62%	54,27%	3,08%
Atténuations de charges (chap 013)	238 500	245 000	275 000	309 000	2,73%	12,24%	12,36%
Produits exceptionnels (chap 77)	6 010	6 010	10	1 300	0,00%	-99,8%	12900%
<b>TOTAL</b>	<b>38 671 029</b>	<b>39 157 026</b>	<b>41 160 023</b>	<b>41 477 105</b>	<b>1,26%</b>	<b>5,12%</b>	<b>0,77%</b>

L'observation des recettes de fonctionnement du budget primitif 2019, appelle les remarques ci-après :

→ La baisse des **impôts locaux en 2019** :

	Taux 2018	Taux 2019	Variation
Taxe d'habitation	17,56%	17,56%	-
TFPB	15,20%	14,53%	-4,4%
TFPNB	141,43%	141,43%	-

**Après cinq années de stabilité des taux des taxes ménages et grâce à une bonne gestion, la Commune baisse de 4,4 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour neutraliser notamment la revalorisation annuelle des bases prévue par la loi de Finances pour 2019.**

→ Les **dotations et participations** sont en diminution. D'une part, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) poursuit sa baisse (-150 K€) après avoir été divisée par deux entre 2011 et 2018. D'autre part, la Commune perd le bénéfice du fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires avec le retour pour les écoliers à la semaine de 4 jours depuis septembre 2018 (- 59 K€).

→ Les **produits des services** sont en hausse (+ 2,67 %) sous l'effet notamment d'un accroissement de la fréquentation dans les crèches, à la piscine et à la bibliothèque. Cette hausse intervient en dépit de la baisse de la fréquentation de la restauration scolaire le mercredi avec le retour à la semaine de quatre jours (-100 K€).

→ Les autres **produits de gestion courante** qui concernent principalement les revenus des immeubles sont reconduits. Ils intègrent la gestion de l'immeuble du 54 rue du Tir (609 K€) pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019 uniquement.

→ Les recettes des **atténuations de charges** sont en progression.

### III LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2017	2018	2019	Variation 2017/2018	Variation 2018/2019
Etudes et acquisition de logiciels	1 120 417	1 092 000	1 363 760	-2,54%	24,89%
Acquisitions et travaux	14 286 213	20 880 900	21 190 357	46,16%	1,48%
Subventions d'équipement	296 339	172 000	187 000	-41,96%	8,72%
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>15 702 969</b>	<b>22 144 900</b>	<b>22 741 117</b>	<b>41,02%</b>	<b>2,69%</b>
Travaux en régie et opérations patrimoniales (opérations d'ordre)	720 508	764 600	325 500	6,12%	-57,43%
Remboursement d'emprunts	499 100	448 065	451 620	-10,23%	0,79%
Remboursements emprunts et cautions notamment 54 rue du Tir		267 787	277 973		3,80%
<b>S/T</b>	<b>16 922 577</b>	<b>23 625 352</b>	<b>23 796 210</b>	<b>39,61%</b>	<b>0,72%</b>
Travaux pour compte de tiers	15 000	15 000	15 000	0,00%	0,00%
Autres immobilisations financières			13 600		
Reversement taxe d'aménagement	23 429		8 300	-100,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>16 961 006</b>	<b>23 640 352</b>	<b>23 833 110</b>	<b>39,38%</b>	<b>0,82%</b>

### IV LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES	2017	2018	2019	Variation 2018/2017	Variation 2018/2019
F.C.T.V.A	591 000	710 000	890 000	20,14%	25,35%
Taxe d'aménagement	150 000	150 000	220 000	0,00%	46,67%
Produit représentatif des amendes de police	90 000	110 000		22,22%	-100,0%
Subventions	221 500	445 836	161 826	101,28%	-63,70%
Participation SARRY aux équipements publics		914 700			
Cession foncières		1 141 448,48	68 500		-94,00%
Remboursement avances accordées pour le financement des travaux du Rond Sévigné	231 000	343 992,84		48,91%	-100,0%
<b>Recettes propres internes à la section d'investissement</b>	<b>1 283 500</b>	<b>3 815 977,32</b>	<b>1 340 326</b>	<b>197,31%</b>	<b>-64,88%</b>
<b>Excédent n-1 reporté</b>	<b>1 432 477,70</b>	<b>5 928 322,68</b>	<b>9 100 241,78</b>		
Amortissements	1 500 000	1 500 000	1 400 000	0,00%	-6,67%
Prélèvement hors report à nouveau et opérations d'ordre	2 655 317	3 515 002,29	3 041 013,06	32,38%	-13,48%
Report à nouveau	5 700 000	5 700 000	5 700 000	0,00%	0,00%
<b>Autofinancement dégagé par la section de Fonctionnement</b>	<b>9 855 317</b>	<b>10 715 002,29</b>	<b>10 141 013,06</b>	<b>8,72%</b>	<b>-5,36%</b>
Opérations d'ordre patrimoniales	560 000	603 000	195 000	7,68%	-67,66%
Emprunt/Cautions	3 000	60 500	5 000	1917%	-91,74%
<b>S/T</b>	<b>13 134 294,70</b>	<b>21 122 802,29</b>	<b>20 781 580,84</b>	<b>60,82%</b>	<b>-1,62%</b>
Affectation en réserves	7 071 702,14	5 957 541,30	6 732 587	-15,76%	13,01%
Remboursement travaux pour compte de tiers	15 000	15 000	15 000	0,00%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>20 220 996,84</b>	<b>27 095 343,59</b>	<b>27 529 167,84</b>	<b>34,00%</b>	<b>1,60%</b>

## V LA DETTE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'encours de la dette est de 4,4 M€ dont 902 933 € concernent les trois emprunts repris auprès de la caisse des dépôts dans le cadre de la fin du bail de la résidence du 54 rue du Tir qui seront transmis au futur acquéreur :

Prêteur	Capital restant dû (CRD)	% du CRD
Caisse d'épargne	767 252,82	17,20%
Banque postale	2 164 565,80	48,52%
Crédit agricole	333 333,29	7,47%
Caisse Nationale Assurance Vieillesse	263 217,30	5,90%
Caisse d'Allocations Familiales	30 000,00	0,67%
Caisse des dépôts et consignations 54 rue du Tir	902 933,78	20,24%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>4 461 302,99</b>	<b>100,00%</b>

Le ratio encours de la dette sur population est de 186,14 € /habitant où il est en moyenne de 1063 € / habitant pour les villes de la même strate démographique.

## VI DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Informations financières - ratios -		Maisons-Laffitte	Moyenne communes de même strate *
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 370,05	1 234,00
2	Produit des impositions directes / population	753,65	617,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 554,91	1 411,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	946,68	296,00
5	Encours de dette / population	186,14	1 063,00
6	Dotations globales de fonctionnement / population	93,88	198,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	57,44%	61,40%
8	Dép. de fonct. et remb. de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,90%	94,70%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	60,88%	21,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	11,97%	75,40%

\* statistiques Direction Générale des Collectivités Locales (les collectivités locales en chiffres 2017 (chiffres pour les communes de la strate 20 000 / 50 000 habitants) )